


The Beauty of **HOLINESS**

A SPIRIT-FILLED LIFE. A HOLY CALLING.

CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE MÉTHODISTE GLOBALE 2026

Samedi 5 septembre

**GC2026 — Journal quotidien du samedi —
Supplément**

Session plénière · Cérémonie de consécration d'évêque
Sandton Convention Centre, Johannesburg

Trois éléments de comité ont été omis du Journal quotidien du samedi. Chacun est reproduit ici dans son intégralité. Les mesures prises et les votes des comités sont tels qu'ils ont été consignés par les comités eux-mêmes.

COMITÉ LÉGISLATIF DU MINISTÈRE — RAPPORT SUR LA PÉTITION 1413

Pétition 1413 (page 231 du Rapport). Le comité fait rapport comme suit.

Melissa Padgett, Toby Chastain, Bridget Douglas, Brian Ebel et l'auteur du rapport se sont réunis mardi soir pour examiner et comparer le libellé existant du 1509 et celui de la pétition, dans sa version amendée au moment de l'ajournement du comité, le lundi soir 31 août.

La pétition 1413 amendée semble être la meilleure tentative à la fois d'honorer le ministère du diacre — en lui permettant de servir l'Église avec l'autorité sacramentelle sous la supervision d'un Ancien — et de ne pas entraver le ministère du diacre. Le comité estime que des travaux supplémentaires sur cette pétition ne produiraient pas une pétition plus efficace.

Plus tôt l'année dernière, un groupe de travail avait été établi, mais n'avait pas achevé ses travaux sur cette question même. Le travail visant à approfondir la compréhension de la pratique et de la théologie du diacre dans le contexte wesleyen de l'Église Méthodiste Globale demeure inachevé.

RECOMMANDATION

Nous, le Comité législatif du ministère, recommandons que la Conférence générale de 2026 crée un groupe de travail afin d'évaluer et de clarifier notre théologie de l'ordination dans l'Église Méthodiste Globale.

Le groupe de travail serait créé d'ici au 1er mars 2027, ce qui laisse du temps après l'entrée en fonction, le 1er novembre 2026, des évêques supplémentaires nouvellement élus et des membres de commission nouvellement élus.

L'objet serait d'élaborer une théologie claire, fondée sur la Bible, wesleyenne et propre à l'Église Méthodiste Globale, concernant :

- La théologie de l'appel au ministère
- Les ordres du ministère ordonné
- La signification de l'ordination
- Le ministère des nominations de l'Église Méthodiste Globale
- L'autorité sacramentelle des personnes ordonnées

Afin d'assurer la continuité de la théologie et de la pratique du ministère, le groupe de travail serait composé comme suit :

- Présidé par un évêque en exercice, élu au sein de l'Assemblée des évêques qui entrera en fonction le 1er novembre 2026 ;
- trois membres de la Commission de la doctrine et du juste ministère, nommés parmi les membres de la DJMC qui commenceront leur service le 1er novembre 2026 ;
- trois membres de la Commission connexionnelle sur le ministère et l'enseignement supérieur, nommés parmi les membres de la MHEC ;
- et trois membres représentant l'ensemble de l'Église, choisis par le Conseil connexionnel, qui seront nommés après la nomination des membres de la MHEC et de la DJMC.
- Certains membres devraient être des diacres.

Les travaux du groupe de travail devraient être achevés et un rapport écrit devrait être disponible au plus tard 24 mois avant la prochaine Conférence générale de l'Église Méthodiste Globale.

COMITÉ LÉGISLATIF DE LA SURINTENDANCE — NOUVELLE RÉSOLUTION

RÉSOLUTION DE KENNY OTT

1er septembre 2026

CONSIDÉRANT QUE l'Église Méthodiste Globale existe en tant qu'organisme véritablement mondial et connexionnel œuvrant à faire progresser la mission de Dieu dans une multitude de pays et de contextes, et

CONSIDÉRANT QUE l'un des défis de l'identité Globale réside dans les différences de cultures et de langues quant au sens des termes au sein de la politique ecclésiastique de notre Dénomination, et

CONSIDÉRANT QUE, dans de multiples contextes à travers le monde où l'Église Méthodiste Globale est active, le terme « Surintendant » revêt des connotations politiques, militaristes ou autres qui dépassent le cadre de notre politique ecclésiastique, et

CONSIDÉRANT QUE ces autres connotations ou définitions, particulièrement en ce qui concerne les Surintendants de conférence, rendent le travail avec des personnes extérieures à l'Église difficile, voire presque impossible, et

CONSIDÉRANT QUE nous cherchons à être un mouvement uni dans notre pratique, mais souple et raisonnable dans l'exercice de celle-ci à travers le monde, PAR CONSÉQUENT,

IL EST RÉSOLU QUE la Conférence générale de l'Église Méthodiste Globale charge l'Assemblée des évêques d'entreprendre le travail de trouver un ou plusieurs termes appropriés pour les Surintendants de conférence, autres qu'Évêque ou toute variante de ce terme, qui pourraient être employés dans les contextes où le terme « Surintendants de conférence » crée un obstacle à la capacité des Surintendants de conférence de remplir les devoirs et responsabilités énoncés dans le Livre des Doctrines et de la Discipline. La demande adressée à l'Assemblée des évêques devrait inclure, sans s'y limiter :

- Solliciter, auprès des Surintendants de conférence du monde entier, des renseignements sur les difficultés ou obstacles créés par l'emploi du terme « Surintendant de conférence ».
- Faciliter le dialogue avec les Surintendants de conférence dans les zones concernées au sujet d'une terminologie culturellement appropriée qui pourrait, au besoin, être substituée de manière pragmatique dans ces zones.
- Engager des dialogues avec des dirigeants, des responsables gouvernementaux ou d'autres personnes nécessaires afin d'informer les responsables locaux, dans les limites des Conférences annuelles concernées, sur la politique ecclésiastique de l'EMG, particulièrement quant à la fonction et au rôle des Surintendants de conférence, ou de toute autre terminologie jugée appropriée au moyen de ce processus.
- Soumettre au Conseil connexionnel les renseignements recueillis, les travaux achevés et une recommandation de formulation qui permettrait une souplesse culturelle liée à la langue et au terme « Surintendant de conférence », afin de soumettre un libellé habilitant à la Conférence générale de 2032. Entre les Conférences générales de 2026 et de 2032, il est demandé au Conseil connexionnel d'approuver ces termes opérationnels localisés, tels qu'élaborés par l'Assemblée des évêques.

Auteur de la motion : Kenny Ott Appuyeur : Matthew Kearns Vote : 33 Pour / 0 Contre / 0 Abstentions

COMITÉ LÉGISLATIF DE LA SURINTENDANCE — NOUVELLE PÉTITION

PÉTITION DE MATTHEW KEARN

1er septembre 2026

Numéro de pétition en attente d'affectation. Il s'agit d'une nouvelle pétition du Comité législatif de la Surintendance ; aucun numéro ne lui avait été affecté au moment de l'impression.

Raison d'être :

La pétition no 1335 ayant été approuvée, telle qu'amendée, par le Comité législatif de la Surintendance, ce paragraphe devient obsolète et devrait être supprimé afin d'éviter toute confusion lorsqu'il sera présenté à la Conférence pour le vote final.

Motion : Amender le paragraphe 610.5.a en rayant l'intégralité du paragraphe

~~a. Chaque comité de surintendance de Conférence annuelle est chargé de travailler avec l'évêque, le Surintendant de conférence et les Conducteurs des anciens afin d'assurer le respect de l'engagement envers l'itinérance ouverte et l'examen équitable et juste de pasteurs divers durant le processus de désignation.~~

Auteur de la motion : Matthew Kearns Appuyeur : Joshua Johnson Vote : 32 Pour / 2 Contre / 1 Abstentions



This page intentionally left blank.

Esta página está en blanco intencionalmente.

Cette page est intentionnellement laissée vierge.

Esta página foi intencionalmente deixada em branco.

Ukurasa huu umeachwa wazi kwa makusudi.

이 페이지는 의도적으로 비워 두었습니다.

ይህ ገጽ ሆኖ ተቀላቅሎ ባደቀብዎታል።

Эта страница намеренно оставлена пустой.

หน้านี้ปล่อยว่างโดยเจตนา
